

ESPIRITO SANTO INTERNATIONAL S.A.

en faillite

Communiqué des curateurs

Numéro 3 : Déclarations de créance

Les curateurs informent que le formulaire de déclarations de créances a été mis en ligne sous la rubrique « Claims ».

Ils demandent aux créanciers de bien vouloir remplir consciencieusement ce formulaire, publié en format Word pour faciliter son utilisation. Les créanciers sont priés d'ajouter à leur déclaration toutes informations et pièces utiles, permettant aux curateurs de comprendre la nature et le contexte de la déclaration de créance soumise.

Luxembourg, le 6 novembre 2014

Les curateurs

Alain RUKAVINA

Paul LAPLUME